

Association Bouloc Environnement
Au Bourg
82110 Bouloc

Assemblée Générale

Procès verbal

Séance du mercredi 25 juin 2008

Ordre du jour :

- Rapport moral d'activités
- Délibération sur les orientations à venir
- Proposition de révision des statuts

Après vérifications de l'identité des personnes présentes pour que la séance se déroule seulement avec des adhérents de l'Association, Monsieur le Président démissionnaire, M. Eric Clément, a ouvert la séance à 21h30.

Le secrétaire de la séance est M. Roeten, Leo.

Monsieur Clément a souhaité la bienvenue aux adhérents, venus nombreux, et a commencé à prononcer une déclaration, pendant laquelle M. Clément a discuté les statuts de l'Association. Un des membres a demandé de quels statuts M. Clément parlait. Après amples discussions, les adhérents ont décidé que les statuts du 11 septembre 2007 étaient les seuls valables, une décision qui a été suivie de la dissolution du CA et du bureau.

L'article 11 des statuts de 11 septembre 2007 stipule un nombre maximal de 10 administrateurs. Quinze adhérents se sont présentés comme candidats pour former un nouveau conseil d'administration. Mme Anne Craïssac déclare qu'elle ne se représente pas à cause de son élection au conseil municipal de Bouloc. Il en est de même pour M. Daniel Bonnemaïson qui avait déjà quitté ses fonctions du bureau.

Il y avait 74 votes, par conséquent un candidat devait obtenir 38 voix afin d'être élu. MM Tafoureau et Garcia ont présidé au dépouillement avec deux scrutateurs et les 10 nouveaux administrateurs ont été élus.

A la fin de la soirée, après l'élection du nouveau CA, M. Daniel Bonnemaïson, Maire de Bouloc, a informé les adhérents :

- de la visite de M. Rup à la mairie. M. Bonnemaïson a rencontré M. Rup en présence de deux adjoints : l'étude d'impact sera finie peut-être fin juin et la demande d'ouverture de carrière sera faite « le plus vite possible » selon M. Rup. Le site internet gêne beaucoup M. Rup et est pris « au sérieux ».
- Monsieur le maire s'est déclaré satisfait de l'homogénéité de vue entre :
 - La Mairie
 - Les partenaires économiques du voisinage
 - L'association Bouloc-Environnement

- voyant la forte opposition contre les actions de la Mairie quant aux tirs de mines, M. Bonnemaïson explique qu'il n'avait pas pu réagir autrement, parce que c'est la Préfecture qui prendra la décision.
- une procédure de développement d'un PLU a été mise en place par le conseil municipal. Plusieurs permis de construire ont déjà été rejetés par absence de charte d'urbanisme.

L'Association Bouloc Environnement informe ses adhérents que les recherches suivantes seront continuées :

- a. autour des points d'eau
- b. les panneaux
- c. des études concernant la diminution de la valeur des habitations (estimée à 30%)

Les adhérents ont été remerciés pour leur patience et d'avoir voulu assister à la réunion. Le nouveau conseil d'administration aura une séance afin d'élire le nouveau bureau.

Fait à Bouloc le 25 juin 2008